



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

polyhandicapés

Question écrite n° 71627

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les inquiétudes exprimées par les familles d'adultes polyhandicapés des Alpes-Maritimes concernant le manque de structures d'accueil. En effet, indiquant que l'amendement Creton (qui permet, depuis 1989, le maintien des adultes polyhandicapés dans les structures qui accueillent les adolescents, faute de mieux) est certes une avancée importante, ces familles soulignent cependant que la création de maisons pour adultes reste primordiale. Il leur apparaît donc souhaitable que des dispositions soient envisagées afin de favoriser la création effective d'une structure spécifique pour adultes qui soulagerait les familles devant faire face à d'importantes difficultés au quotidien. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71627

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 145